LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	VOCATION	BENEFICIAIRE
1	Réserve de terrain pour un équipement funéraire	Communauté de Communes du Val de Moder
2	Réserve de terrain pour l'extension des équipements sportifs	Communauté de Communes du Val de Moder
3	Elargissement du tronçon Nord de la rue du Château d'eau	Communauté de Communes du Val de Moder
4	Elargissement du tronçon urbanisable d'un chemin, dans le prolongement Ouest de la rue des Vergers	Communauté de Communes du Val de Moder
5	Réserve de terrain pour la réalisation d'un cheminement doux le long de la RD 750	Communauté de Communes du Val de Moder
6	Réserve de terrain pour l'aménagement d'une aire de retournement	Communauté de Communes du Val de Moder

PRESCRIPTIONS EDICTEES PAR LE PLU

1- LE ZONAGE

Limite de zone ou limite de secteur de zone

UA Désignation de zone

Aa Désignation de secteur de zone

2 - LES EMPLACEMENTS RESERVES

1 Numéro

15

Voie publique, ouvrage public, projet d'intérêt général ou espaces verts à créer ou à élargir

N

0 100m
20

PLU - Plan Local d'Urbanisme -

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU

VAL DE MODER

BITSCHHOFFEN, ENGWILLER, KINDWILLER, NIEDERMODERN, PFAFFENHOFFEN, UBERACH, UHRWILLER, LA WALCK

COMMUNE DE

KINDWILLER

PLAN DE REGLEMENT
AU 1/5000

Elaboration le 13 mars 2014

Modification n°1
APPROBATION

VU POUR ETRE ANNEXE
A LA DELIBERATION DU 14 juin 2016

A PFAFFENHOFFEN
LE 14 juin 2016

LE PRESIDENT

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE MODER

Jean-Denis ENDERLIN

ATIP
Agence Territoriale d'Ingénierie Publique

Tracé du 05/11/2015